

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°45-2021-163

PUBLIÉ LE 23 JUIN 2021

Sommaire

Inspection d'académie du Loiret / Secrétariat général

45-2021-06-01-00068 - Arrêté des membres de la commission
départementale d'appel (3 pages)

Page 3

Inspection d'académie du Loiret

45-2021-06-01-00068

Arrêté des membres de la commission
départementale d'appel

ARRETE

Le directeur académique des services
départementaux de l'Education nationale,
Directeur des services départementaux
de l'Education nationale du Loiret,

VU le code de l'éducation, notamment les articles L. 311-7 et L. 321-4 ;

VU l'arrêté du 5 décembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'appel des décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école primaire ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition des sous-commissions départementales d'appel est la suivante :

Sous-commission d'Orléans

Représentants de l'administration :

Le Président : Mme SIMEON, inspectrice de l'éducation nationale en charge de la circonscription de Gien, représentant du Directeur académique des Services de l'Education nationale du Loiret ;

Mme DEPARDIEU, inspectrice de l'éducation nationale responsable de la circonscription de Fleury-les-Aubrais ;

Mme LATOUCHE, directrice de l'école du Jardin des plantes à Orléans ;

M. LEPRINCE, directeur de l'école Marie Curie à Fleury-les-Aubrais ;

M. ALBERT, directeur de l'école Olympia Cormier à Orléans ;

Mme TALLET, directrice de l'école Louis Guilloux à Orléans ;

Mme GREGOIRE, psychologue de l'éducation nationale ;

Mme De MIRIBEL, médecin de l'éducation nationale ;

Mme DORION, Principale du collège Pierre de Coubertin à Saint Jean de Braye ;

Représentants des parents d'élèves :

Mme COSSON, représentant des parents d'élèves (FCPE) .

Sous-commission de Montargis

Représentants de l'administration :

Le Président : M. BASSEZ, inspecteur de l'éducation nationale en charge de la circonscription de Saint Jean de la Ruelle, représentant du Directeur académique des Services de l'Education nationale du Loiret ;

M. MOISAN, inspecteur de l'éducation nationale responsable de la circonscription d'Orléans-Est ;

M. DUPUY, directeur de l'école du clos Vinot d'Amilly ;

Mme LETOURNEAU, directrice de l'école Maurice Meunier à Montargis ;

M. JACQUIN, directeur de l'école primaire de Courtenay ;

Mme GASPAR, directrice de l'école Jean Moulin à Montargis ;

Mme MAUPLLOT, psychologue de l'éducation nationale ;

Mme BARRE, médecin de l'éducation nationale ;

M. POLIDORO, Principal du collège Le Grand Clos à Montargis ;

Mme TAVARES, enseignante au collège Le Grand Clos à Montargis ;

Représentants des parents d'élèves :

Mme PINSARD-PAYEN, représentant des parents d'élèves (FCPE).

Sous-commission de Pithiviers

Représentants de l'administration :

Le Président : Mme COTON, inspectrice de l'éducation nationale en charge de la circonscription de Châteauneuf sur Loire, représentant du Directeur académique des Services de l'Education nationale du Loiret

Mme De NADAÏ, inspectrice de l'éducation nationale responsable de la circonscription d'Orléans Val de Loire ;

M. DELMAS, directeur de l'école Mazagran Petits Le Malesherbois ;

M. PIMENTEL, directeur de l'école Clos Beauvoys à Pithiviers ;

M. DELYS, directeur de l'école Bernadette Després à Puiseaux ;

Mme RADAFSHAR-FAGET, psychologue de l'éducation nationale ;

Mme MOULY, médecin de l'éducation nationale ;

Mme SPEISSER, Principale du collège Victor Hugo à Puiseaux ;

Représentants des parents d'élèves :

M. DROUVROY, représentant des parents d'élèves (FCPE).

ARTICLE 3 : les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an renouvelable. Le présent arrêté prend effet au 1^{er} juin 2021.

ARTICLE 4 : la Secrétaire Générale de la direction académique du Loiret est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le 1er juin 2021
L'inspecteur d'Académie - Directeur académique des services
de l'éducation nationale du Loiret
Signé: Philippe BALLÉ